DOSSIER DE CANDIDATURE

15 SCÈNE OUVERTE AUX ARTISTES AMATEURS
SCENE DÉDIÉE AUX JEUNES ARTISTES
ESPACE JOB

Samedi 05 Decembre 2026

NOM DE SCENE + DISCIPLINE



Contact de la personne référente:
Prénom NOM:
Tél. :
E-mail :

Dossier complet de candidature
à transmettre au plus tard le lundi 23 novembre 2026

Par e-mail : jeunesse18-25@mjcpontsjumeaux.fr

La MJC des Ponts Jumeaux organise sa 15ème Scène Ouverte aux Artistes Amateurs

Cet événement aura lieu à l'Espace JOB le Samedi 05 décembre 2026

Les artistes : chanteur.euses, slamer.euses, rapper.euses, musicien.nes, danseur.euses, circassien.nes, clown.es, stand-uper.euses devront présenter des prestations originales en individuel ou en groupe. Les personnes sélectionnées auront la chance d'être accueillies et de jouer une vingtaine de minutes dans des conditions professionnelles sur la scène de l'espace JOB - Centre culturel.

Merci de joindre à ce dossier:

- Le formulaire de renseignement complété

- Le règlement des Scènes Ouvertes, signé

- Une photocopie des cartes d'identité des participantes

- L'autorisation parentale pour les candidates mineurs (une autorisation par candidate)

- Formulaire d'autorisation ou de refus d'exploitation du droit à l'image (une autorisation par candidate)

- Au moins un visuel au format JPEG ou PNG (minimum 300 dpi)

- Dans l'idéal, une courte vidéo illustrant la proposition (lien ou envoi par mail)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

⬜ Collectif (Groupe, compagnie)
⬜ Solo

Nom de scène:

Discipline (préciser le genre)

☐ Musique
☐ Cirque
☐ Danse
☐ Stand-up comedy
☐ Autre(s): _____

Site web:
Réseaux sociaux / Liens internet (facebook, youtube, soundclound, ...)

MEMBRES DU GROUPE:

Nom/ Prénom	Date de naissance	Discipline	Nombre d'années de pratique

Présentation du projet artistique et du/des artiste(s)(5/6 lignes) :

Durée estimée de la prestation (20 min maximum):

Besoins techniques spécifiques pour la représentation (joindre fiche technique détaillée si besoin):

Avez-vous déjà fait une scène? (non-obligatoire pour la participation)
Si oui, décrivez les dernières scènes effectuées (date, lieux, durée...)

Motivations pour participer à cette Scène Ouverte:

Contraintes alimentaires:

Autres remarques que vous jugez utiles de nous partager :

RÈGLEMENT SCÈNE OUVERTE AUX ARTISTES AMATEURS
ESPACE JOB

Article 1 – Condition de participation

La Scène Ouverte aux artistes amateures est ouverte à toute personne pratiquant un art vivant de manière non professionnelle.

Le(s) candidat(s)(es) atteste(nt) que les membres de la formation qu'iels représente(nt) ont plus de 16 ans le jour de la scène ouverte et qu'aucun des membres de celle-ci n'est professionnel, professeur de musique ou de théâtre ou n'émarge au régime de l'intermittence du spectacle.

Les candidats.es ne doivent pas avoir fait plus de 5 scènes dans l'année qui précède.

Les candidats.es présenteront une prestation originale, d'une durée de vingt minutes maximum. Aucune restriction de genre de spectacle vivant n'est établie par les organisateurs.

Le dossier complet de candidature devra être adressé à la MJC des Ponts Jumeaux au plus tard le lundi 23 novembre 2026 :
- par e-mail : jeunesse18-25@mjcpontsjumeaux.fr

Article 2 : Sélection

Une sélection sera effectuée sur dossier par les organisateurs. Les dossiers incomplets - et notamment ceux ne comportant pas de démonstration ou d'extrait du spectacle - ne seront pas retenus. Tous.tes les participantes auront un retour de la part des organisateurs.

Les critères de sélection porteront essentiellement sur la variété des disciplines proposées mais aussi sur l'originalité des différents dossiers de candidatures. Le critère du nombre de candidatures ainsi que l'ordre d'arrivée de celles-ci pourront également être pris en compte.

Article 3 : Représentations et filages

La Scène ouverte aux artistes amateurs se déroulera le Samedi 05 décembre 2026 à l'Espace JOB.

L'équipe organisatrice se réserve le droit de déterminer l'ordre de passage des candidates, celui-ci sera décidé en fonction des spécificités techniques et des projets artistiques retenus.

Les participants.es doivent impérativement être disponibles toute la journée de la scène ouverte. Le matin et/ou l'après-midi, des séquences de filage et de répétition sont organisées sur l'espace scénique en condition spectacle avec l'équipe des régisseurs professionnels de l'Espace JOB. Les candidats.es seront informées des horaires de filage.

Article 4 : Exploitation du droit à l'image

Les participants.es de la Scène Ouverte sont susceptibles d'être photographiées et/ou filmées à des fins de publication sur les supports de communication habituellement utilisés par les organisateurs (site Internet et réseaux sociaux de la MJC des Ponts Jumeaux).

Les participants.es s'engagent à remplir le formulaire d'autorisation ou de refus d'exploitation du droit à l'image joint au dossier de candidature.

Signature du responsable, précédé de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT A L'IMAGE
à remplir par toutes les participantes

Je soussignée
- autorise les organisateurs à effectuer dans le cadre de la Scène Ouverte aux Artistes Amateurs, des prises de vues (photographies et/ou Films vidéo) de ma personne, le samedi 05 décembre 2026 à l'Espace JOB,
- autorise les organisateurs à exploiter les photographies et/ou films sur lesquels je suis reproduite, pour les exploitations suivantes : les site Internet et réseaux sociaux de la MJC des Ponts Jumeaux, les supports de communication internes (bilans d'Assemblée Générale) et tout document de communication lié aux Scènes Ouvertes aux Artistes Amateurs ultérieures.

Fait le, à Toulouse

Signature

AUTORISATION PARENTALE
(pour les participantes mineures)

Je soussigné(e) Mme, Mr,responsable légal(e), autorise à participer à la scène ouverte du samedi 05 décembre 2026 et à être photographiée et filmée pendant la durée de l'événement en vue d'une éventuelle diffusion dans la presse.

Fait le, à Toulouse

Signature :